



Rapport de la séance du conseil communal du 28 octobre 2025

Présences :	Jean-Paul Zeimes – bourgmestre Susi Pfeiffer – échevine, Kevin Duarte Fonseca – échevin Tessy Kries, Monique Ley, Alcinda Lopes Medina, Alexis Schloesser, Sandy Wohl – conseillères et conseiller Calmes Philippe – secrétaire communal
Procurations :	Aucune
Absences :	Susi Pfeiffer (point 16)

Le conseil communal décide :

1. **unanimentement** d'approuver le plan de gestion annuel de la forêt communale pour l'exercice 2026 (dépenses : 92.050,00 € ; recettes : 87.350,00 €).
2. **avec 7 voix pour et 1 abstention (Pfeiffer)** d'approuver la stratégie d'acquisition de parcelles forestières aux lieux-dits « Im Schellebierg », « In der Gebranter Sang » et « Hinter Buschheck », telle que présentée.
3. **unanimentement** d'approuver le projet et le devis pour le raccordement du réseau d'eau potable à Colmar-Pont (montant global : 400.000,00 € TTC) et de charger le collège d'en assurer l'exécution ainsi que la demande de subvention auprès du Fonds pour la gestion de l'eau.
4. **unanimentement** d'approuver le projet et le devis pour un forage de reconnaissance sur le site du futur réservoir intercommunal (montant global : 350.000,00 € TTC) et de charger le collège d'en assurer l'exécution et la demande de subvention.
5. **unanimentement** d'approuver le projet et le devis relatifs à la transformation du bâtiment de football existant sis 50, rue de la Gare (montant total estimé : 835.000,00 € TTC).
6. de prendre acte du rapport annuel 2024 – Pacte Climat 2.0.
7. **unanimentement** d'adopter un règlement-taxe fixant les redevances pour les travaux réalisés par les services communaux (main-d'œuvre, équipements et véhicules), entrée en vigueur le 01/01/2026.
8. **unanimentement** de modifier le règlement-taxe relatif à la location de salles et infrastructures communales afin d'y intégrer la « Salle de mouvement – Maison Relais » (Type 5), avec une taxe forfaitaire de 75,00 €/h (ou 50,00 €/h à partir de 150 h/an) sans caution dans ces cas.
9. **unanimentement** d'adopter le règlement-taxe « Contrôle des compteurs d'eau à la demande d'un citoyen » (taxe forfaitaire 500,00 € en cas de conformité ; prise en charge communale en cas de non-conformité), entrée en vigueur le 01/01/2026.
10. **unanimentement** d'approuver le budget OSNOS 2026 (budget rectifié 2025 et budget initial 2026) tel que voté par le conseil d'administration du 20/10/2025 (point 7).
11. **unanimentement** d'abroger la délibération du conseil communal du 31/03/1981 introduisant le règlement communal sur les trottoirs.

12. **unanimentement** d'approuver une concession tombale.
13. **unanimentement** d'approuver les titres de recettes 2025 – 2/120/748380/99002 – 2 et – 3.
14. **avec 6 voix pour et 2 abstentions (Kries ; Schloesser)** d'adopter une résolution relative à la sortie du nucléaire et au développement des énergies renouvelables, réaffirmant ainsi l'opposition à la prolongation de la centrale de Cattenom.
15. **unanimentement** d'adopter un règlement temporaire de circulation pour l'Impasse Witry.
16. **unanimentement** d'approuver les actes notariés relatifs aux emprises réalisées dans le contexte du réaménagement de la rue des Vergers.
17. Rapports des représentants dans les syndicats intercommunaux, commissions communales et autres entités :
 - SINO Nordstad : Le projet de fusion se poursuit. La stratégie de communication est présentée et la dynamique entre les quatre bourgmestres est confirmée.
 - NORDPOOL : Fréquentation en hausse des élèves (communes conventionnées et non conventionnées) ; visiteurs stables ; recettes en augmentation via les prix d'entrée. Un déséquilibre entre contributions et usage de certaines communes devra être corrigé au budget.
 - SIDEC : Aucun apport en capital prévu pour 2026 ; les hausses de tarifs génèrent un boni. Installation de shredders pour documents sensibles dans les centres de ressources. Des réserves sont disponibles pour la couverture finale de la décharge.
 - DEA : Audit des besoins en personnel ; recrutements supplémentaires inévitables avec formation interne ; retour d'expérience sur la cyber-attaque de juillet 2025 et améliorations planifiées (gestion des réservoirs).
 - SIDEN : Stabilisation : fin des recrutements supplémentaires ; nouvelle stratégie de spécialisation des sites ; budget 2026 : +2,1 % par rapport au rectifié 2025.
 - Nordstadjugend : Changement de dénomination.
18. Précisions d'agenda par rapport aux semaines à venir. Pour 2026, les séances se tiendront de préférence les mercredis après-midi ; le secrétaire communal établira un calendrier des séances.

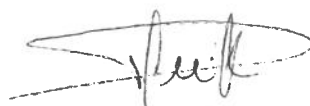
Remarque générale :

Le présent rapport reproduit brièvement les décisions formelles prises par le conseil communal. Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves. En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité des membres du conseil communal font foi.

Schieren, le 12 novembre 2025

Le collège des bourgmestre et échevins,


Jean-Paul Zeimes
Bourgmestre


Susi Pfeiffer
1^{re} échevine


Kevin Duarte Fonseca
2^e échevin